

## NOTE TECHNIQUE

---

**Groupe Alliance**

**Projet Franciscains**

**Planification de la gestion des matières résiduelles**

10 avril 2024

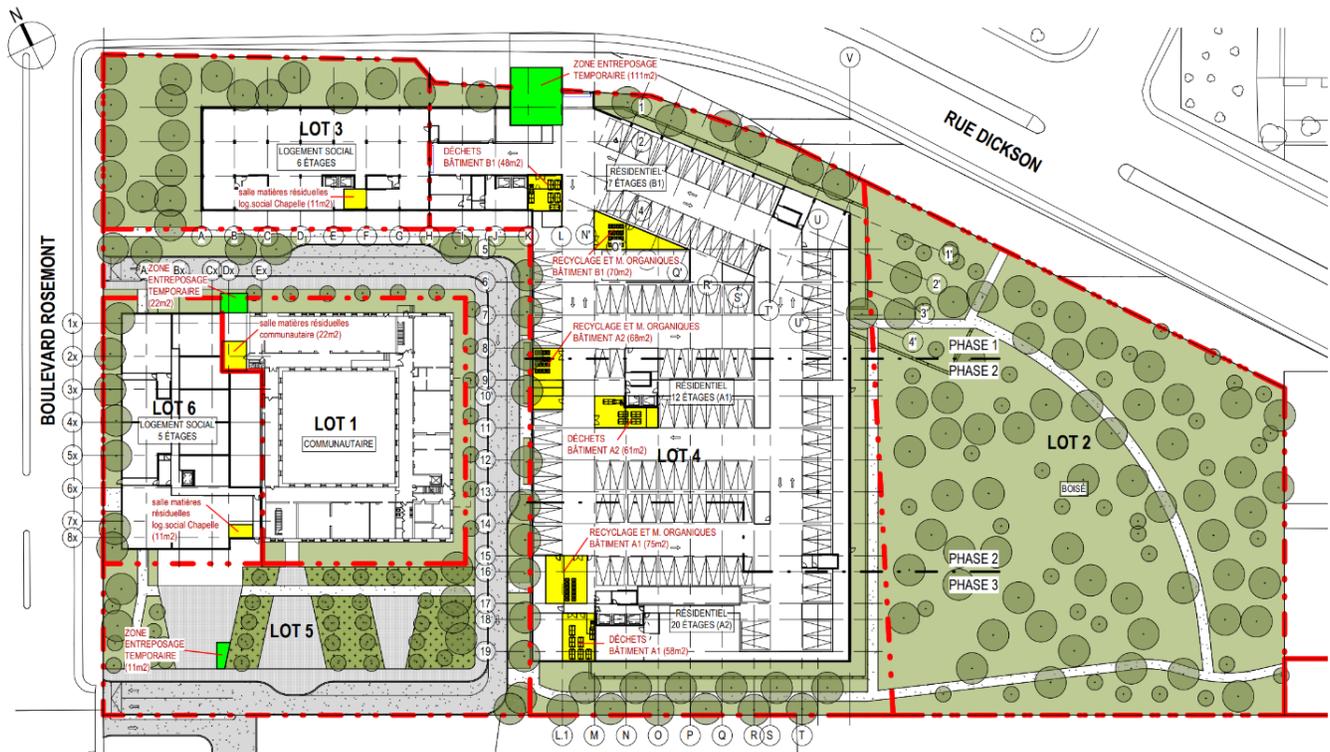
1.	Informations initiales .....	2
1.1	Sommaire du projet.....	2
1.2	Éléments à considérer pour la gestion des matières résiduelles .....	3
1.3	Contraintes de la collecte municipale .....	4
2.	Évaluation du gisement.....	4
3.	Scénarios d'entreposage intérieur.....	5
3.1	Évaluation des superficies intérieures requises .....	5
3.2	Complément d'information pour l'entreposage intérieur .....	12
3.3	Avantages et inconvénients des scénarios d'entreposage intérieur .....	12
3.4	Croquis des aménagements intérieurs.....	14
4.	Scénarios d'entreposage extérieur et de collecte.....	17
5.	Manœuvres requises.....	23
6.	Recommandations (à discuter) .....	23
6.1	Chutes à déchets.....	23
6.2	Compostage in situ.....	23
6.3	Scénario suggéré.....	24
7.	Exemples d'Équipements.....	25
7.1	Véhicules de traction .....	25
7.2	Bac et conteneurs.....	27

# 1. INFORMATIONS INITIALES

## 1.1 SOMMAIRE DU PROJET

Le projet de construction du 5750 boulevard Rosemont comprend la conversion de bâtiments religieux en résidences privées et en logements sociaux, ainsi qu'en espaces communautaires. Il s'agira de bâtiments exclusivement résidentiels ayant entre 4 et 23 étages. À terme, il y aura trois immeubles résidentiels privés ainsi que deux immeubles de logements sociaux.

Les immeubles résidentiels privés comporteront environ 154 unités d'occupation en phase 1 (Lot 4 – bâtiment B), 174 en phase 2 (Lot 4 – bâtiment A) et 316 en phase 3 (Lot 4 – bâtiment A2), ainsi que deux sous-sols communs. Les immeubles résidentiels composés de logements sociaux auront 61 (Lot 3 – bâtiment Dickson) et 52 (Lot 6 – bâtiment Chapelle) unités d'occupation.



La grandeur des différentes unités ainsi que le nombre estimé d'occupants pour chacune permettent de donner un ordre de grandeur du nombre d'habitants. Ces données sont présentées dans le **Tableau 1** ci-dessous.

**Tableau 1. Répartition des habitants du 5750 boulevard Rosemont**

Nombre de chambres	Nombre d'unités	Nombre moyen de personnes par unité (hypothèses)	Nombre total de personnes par type d'unité
Résidentiel privé – Lot 4			
Studio	96	1	96
1 chambre	289	1,5	433
2 chambres	162	2,5	405
3 chambres	97	3,5	340
<b>Sous-total</b>	<b>644</b>	<b>2,0</b>	<b>1 274</b>
Logements sociaux – Lot 6 (Chapelle)			
Studio	12	1	12
1 chambre	29	1,5	44
2 chambres	6	2,5	15
3 chambres	5	3,5	17
<b>Sous-total</b>	<b>52</b>	<b>1,7</b>	<b>88</b>

En fonction de cette répartition, Stratzer estime le nombre d'habitants des résidences privées à 1 274 personnes, pour une moyenne de 2,0 personnes par unité. Le nombre moyen d'habitants estimé pour le Lot 6 est de 1,7 personne, pour un total de 88 habitants. La répartition du nombre de chambres du Lot 3 (Dickson) n'était pas connue, donc une moyenne de 2,0 habitants par logement a été utilisée, pour un total de 122 habitants.

## 1.2 ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER POUR LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

- Les étages des résidences privées ont accès à une chute à déchets;
- Les chutes mènent chacune à une salle à déchet au deuxième sous-sol de chaque immeuble;
- Les matières recyclables et les matières organiques seront apportées par les résidents directement dans les salles à déchets au deuxième sous-sol;
- Les salles à matières organiques probablement seront réfrigérées;
- Les logements sociaux pourront avoir ou non des chutes pour les ordures. Les matières recyclables et organiques seront amenées par les résidents directement aux salles à déchets au sous-sol. Dans tous les cas, la superficie requise est la même.
- Les ordures ont l'option d'être compactées ou non, mais s'il n'y a pas de chute, la compaction demande beaucoup de manutention;
- Les matières des résidences privées seront collectées séparément de celles des logements sociaux.
- Pour la collecte, les matières des résidences privées seront sorties de la salle à déchet par la rampe de stationnement qui mène directement au site de collecte, sur la rue Dickson. Les matières des logements sociaux seront sorties des salles à déchets et seront amenées à la rue privée au nord du Lot 6 – Chapelle pour être collectées.

## 1.3 CONTRAINTES DE LA COLLECTE MUNICIPALE

Le **Tableau 2** indique les collectes offertes par l'arrondissement Rosemont-la-Petite-Patrie et leurs caractéristiques. Toutes les collectes se font en bordure de rue, durant la journée.

**Tableau 2. Paramètres des collectes municipales – Rosemont-la-Petite-Patrie**

Voie de collecte	Types de bacs acceptés	Fréquence de collecte
Ordures	Bacs (360 litres maximum), poubelles (150 litres maximum) et sacs (maximum 50 litres). Conteneurs de 1 à 6 m <sup>3</sup> (1 à 8 v <sup>3</sup> ) à chargement arrière, avant ou par grue	Collecte 1 fois semaine (jeudi) de jour*
Matières recyclables	Bacs de 67, 120, 240, 360 ou 660 litres avec prise européenne	Collecte 1 fois semaine (mercredi) de jour*
Matières organiques	Bacs de 80 litres maximum ou bacs roulants d'au plus 240 litres.	Collecte 1 fois par semaine (lundi) de jour*

**Note :** Selon l'Arrondissement, d'ici 2 ans toutes les collectes seront effectuées aux deux semaines.

## 2. ÉVALUATION DU GISEMENT

Le **Tableau 3** présente les estimations hebdomadaires de volume. Celles-ci sont faites en considérant les paramètres décrits à la section 1.1. Les masses sont d'abord estimées à partir des facteurs de génération calculés en utilisant des études nationales ainsi que des caractérisations réalisées par Stratzer. Puis, ces poids sont ajustés en utilisant des taux de récupération par matière selon les plus récentes études québécoises et sont par la suite transposés en volume en appliquant des masses volumiques standards.

**Tableau 3. Génération hebdomadaire des différentes voies de collecte en volume (estimations)**

Bâtiment	Référence	Volume d'ordures	Volume de matières recyclables	Volume de matières organiques
Phase 1 – B1	154 unités	10.60 m <sup>3</sup>	3.92 m <sup>3</sup>	0.57 m <sup>3</sup>
Phase 2 – A1	174 unités	11.98 m <sup>3</sup>	4.43 m <sup>3</sup>	0.64 m <sup>3</sup>
Phase 3 – A2	315 unités	21.68 m <sup>3</sup>	8.01 m <sup>3</sup>	1.17 m <sup>3</sup>
<b>Résidences privées (Lot 4)</b>	<b>644 unités</b>	<b>44.26 m<sup>3</sup></b>	<b>16.36 m<sup>3</sup></b>	<b>2.38 m<sup>3</sup></b>
Logements sociaux (Lot 3)	61 unités	4.24 m <sup>3</sup>	1.57 m <sup>3</sup>	0.23 m <sup>3</sup>
Logements sociaux (Lot 6)	52 unités	3.06 m <sup>3</sup>	1.13 m <sup>3</sup>	0.16 m <sup>3</sup>
<b>Total logements sociaux</b>	<b>113 unités</b>	<b>7.31 m<sup>3</sup></b>	<b>2.70 m<sup>3</sup></b>	<b>0.39 m<sup>3</sup></b>

## 3. SCÉNARIOS D'ENTREPOSAGE INTÉRIEUR

### 3.1 ÉVALUATION DES SUPERFICIES INTÉRIEURES REQUISES

Avant de développer des scénarios d'aménagement et de processus d'entreposage, il est important de déterminer l'espace à prévoir pour entreposer ces matières selon l'utilisation de différents types d'équipements et les différentes fréquences de collecte, ce que présentent ci-dessous le **Tableau 4** (ordures), le **Tableau 6** (matières recyclables pêle-mêles) et le **Tableau 8** (matières organiques).

Concernant les tableaux :

- D'autres types de contenants existent et pourraient être considérés, mais les tableaux intègrent les types les plus courants et les plus appropriés au projet;
- Les conteneurs à chargement arrière occupent plus d'espace au sol que les conteneurs à chargement avant, mais peuvent être placés de façon plus serrée pour la collecte (car les conteneurs à chargement arrière sont apportés au camion, et non l'inverse);
- Toutes les surfaces incluent un contenant supplémentaire à laisser sur place pendant que les autres sont sortis pour la collecte;
- Les surfaces avec option de compaction comprennent les surfaces pour le compacteur. Un taux de compaction conservateur de 2 : 1 est utilisé pour les ordures et 4 : 1 pour les matières recyclables;
- Les surfaces incluent l'espace minimal pour la manutention permettant la gestion des équipements malgré la présence de coins, de portes et de colonnes.

Le service municipal de collecte disponible est indiqué en **caractère gras** dans les tableaux.

**Tableau 4. Superficies estimées d'entreposage intérieur et nombre de contenants –  
Ordures des résidences privées**

Bâtiment		Option 1	Option 2	Option 3	Option 4
Lot 4 Phase 1 – B1	Type de contenant	<b>Conteneur à chargement arrière de 2 v<sup>3</sup></b>	<b>Conteneur à chargement arrière de 2 v<sup>3</sup></b>	Conteneur à chargement arrière de 2 v <sup>3</sup>	Conteneur à chargement arrière de 2 v <sup>3</sup>
	Compaction	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	Oui	Non
	Mode de collecte	<b>Chute</b>	<b>Chute</b>	Chute	Chute
	Fréquence de collecte	<b>1 fois aux 2 semaines</b>	<b>1 fois aux 2 semaines</b>	1 fois par semaine	1 fois par semaine
	Nombre de contenants requis	<b>7 +1 sous-chute</b>	<b>14 +1 sous-chute</b>	4 +1 sous-chute	7 +1 sous-chute
	Superficie requise <sup>1</sup>	<b>46 m<sup>2</sup></b>	<b>75 m<sup>2</sup></b>	31 m <sup>2</sup>	40 m <sup>2</sup>

<sup>1</sup> inclus espace de manipulation des bacs et les espaces pour les compacteurs.

Bâtiment		Option 1	Option 2	Option 3	Option 4
Lot 4 Phase 2 – A1	Type de contenant	<b>Conteneur à chargement arrière de 2 v<sup>3</sup></b>	<b>Conteneur à chargement arrière de 2 v<sup>3</sup></b>	Conteneur à chargement arrière de 2 v <sup>3</sup>	Conteneur à chargement arrière de 2 v <sup>3</sup>
	Compaction	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	Oui	Non
	Mode de collecte	<b>Chute</b>	<b>Chute</b>	Chute	Chute
	Fréquence de collecte	<b>1 fois aux 2 semaines</b>	<b>1 fois aux 2 semaines</b>	1 fois par semaine	1 fois par semaine
	Nombre de contenants requis	<b>8 +1 sous-chute</b>	<b>16 +1 sous-chute</b>	4 +1 sous-chute	8 +1 sous-chute
	Superficie requise <sup>2</sup>	<b>50 m<sup>2</sup></b>	<b>84 m<sup>2</sup></b>	31 m <sup>2</sup>	45 m <sup>2</sup>
Lot 4 Phase 3 – A2	Type de contenant	<b>Conteneur à chargement arrière de 2 v<sup>3</sup></b>	<b>Conteneur à chargement arrière de 2 v<sup>3</sup></b>	Conteneur à chargement arrière de 2 v <sup>3</sup>	Conteneur à chargement arrière de 2 v <sup>3</sup>
	Compaction	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	Oui	Non
	Mode de collecte	<b>Chute</b>	<b>Chute</b>	Chute	Chute
	Fréquence de collecte	<b>1 fois aux 2 semaines</b>	<b>1 fois aux 2 semaines</b>	1 fois par semaine	1 fois par semaine
	Nombre de contenants requis	<b>15 +1 sous-chute</b>	<b>29 +1 sous-chute</b>	8 +1 sous-chute	15 +1 sous-chute
	Superficie requise <sup>2</sup>	<b>85 m<sup>2</sup></b>	<b>149 m<sup>2</sup></b>	50 m <sup>2</sup>	79 m <sup>2</sup>

**Tableau 5. Superficies estimées d'entreposage intérieur et nombre de contenants –  
Ordures des logements sociaux**

Bâtiment		Option 1	Option 2	Option 3	Option 4
Lot 3 – Dickson	Type de contenant	<b>Bacs roulants de 360 litres</b>	Bacs roulants de 360 litres	Conteneur à chargement arrière de 2 v <sup>3</sup>	Conteneur à chargement arrière de 2 v <sup>3</sup>
	Compaction	<b>Non</b>	Non	Oui	Non
	Mode de collecte	<b>Indéterminé</b>	Indéterminé	Indéterminé	Indéterminé
	Fréquence de collecte	<b>1 fois aux 2 semaines</b>	1 fois par semaine	1 fois par semaine	1 fois par semaine
	Nombre de contenants requis	<b>24 +1 supplém.</b>	12 +1 supplém.	2 +1 supplém.	3 +1 supplém.
	Superficie requise <sup>2</sup>	29 m <sup>2</sup>	15 m <sup>2</sup>	21 m <sup>2</sup>	20 m <sup>2</sup>

<sup>2</sup> inclus espace de manipulation des bacs et les espaces pour les compacteurs.

Bâtiment		Option 1	Option 2	Option 3	Option 4
Lot 6 – Chapelle	Type de contenant	<b>Bacs roulants de 360 litres</b>	Bacs roulants de 360 litres	Conteneur à chargement arrière de 2 v <sup>3</sup>	Conteneur à chargement arrière de 2 v <sup>3</sup>
	Compaction	<b>Non</b>	Non	Oui	Non
	Mode de collecte	<b>Indéterminé</b>	Indéterminé	Indéterminé	Indéterminé
	Fréquence de collecte	<b>1 fois aux 2 semaines</b>	1 fois par semaine	1 fois par semaine	1 fois par semaine
	Nombre de contenants requis	<b>18 +1 supplém.</b>	9 +1 supplém.	2 +1 supplém.	3 +1 supplém.
	Superficie requise <sup>3</sup>	<b>22 m<sup>2</sup></b>	12 m <sup>2</sup>	21 m <sup>2</sup>	20 m <sup>2</sup>

**Tableau 6. Superficies estimées d'entreposage intérieur et nombre de contenants – Recyclables des résidences privées**

Bâtiment		Option 1	Option 2	Option 3	Option 4	Option 5
Lot 4 Phase 1 – B1	Type de contenant	<b>Bacs de 360 litres</b>	<b>Bacs de 660 litres</b>	Bacs de 360 litres	Bacs de 660 litres	Conteneur à ch. arrière de 2 v <sup>3</sup>
	Compaction	<b>Non</b>	<b>Non</b>	Non	Non	Non
	Mode de collecte	<b>Salle dédiée</b>	<b>Salle dédiée</b>	Salle dédiée	Salle dédiée	Salle dédiée
	Fréquence de collecte	<b>1 fois aux 2 semaines</b>	<b>1 fois aux 2 semaines</b>	1 fois par semaine	1 fois par semaine	1 fois par semaine
	Nombre de contenants requis	<b>22 +1 dans salle</b>	<b>12 +1 dans salle</b>	11 +1 dans salle	6 +1 dans salle	3 +1 dans salle
	Superficie requise <sup>3</sup>	<b>26 m<sup>2</sup></b>	<b>27 m<sup>2</sup></b>	14 m <sup>2</sup>	15 m <sup>2</sup>	20 m <sup>2</sup>
Lot 4 Phase 2 – A1	Type de contenant	<b>Bacs de 360 litres</b>	<b>Bacs de 660 litres</b>	Bacs de 360 litres	Bacs de 660 litres	Conteneur à ch. arrière de 2 v <sup>3</sup>
	Compaction	<b>Non</b>	<b>Non</b>	Non	Non	Non
	Mode de collecte	<b>Salle</b>	<b>Salle</b>	Salle	Salle	Salle
	Fréquence de collecte	<b>1 fois aux 2 semaines</b>	<b>1 fois aux 2 semaines</b>	1 fois par semaine	1 fois par semaine	1 fois par semaine
	Nombre de contenants requis	<b>25 +1 dans salle</b>	<b>14 +1 dans salle</b>	13 +1 dans salle	7 +1 dans salle	3 +1 dans salle
	Superficie requise <sup>3</sup>	<b>30 m<sup>2</sup></b>	<b>32 m<sup>2</sup></b>	16 m <sup>2</sup>	17 m <sup>2</sup>	20 m <sup>2</sup>

<sup>3</sup> inclus espace de manipulation des bacs et les espaces pour les compacteurs.

Bâtiment		Option 1	Option 2	Option 3	Option 4	Option 5
Lot 4 Phase 3 – A2	Type de contenant	<b>Bacs de 360 litres</b>	<b>Bacs de 660 litres</b>	Bacs de 360 litres	Bacs de 660 litres	Conteneur à ch. arrière de 2 v <sup>3</sup>
	Compaction	<b>Non</b>	<b>Non</b>	Non	Non	Non
	Mode de collecte	<b>Salle</b>	<b>Salle</b>	Salle	Salle	Salle
	Fréquence de collecte	<b>1 fois aux 2 semaines</b>	<b>1 fois aux 2 semaines</b>	1 fois par semaine	1 fois par semaine	1 fois par semaine
	Nombre de contenants requis	<b>45 +1 dans salle</b>	<b>25 +1 dans salle</b>	23 +1 dans salle	13 +1 dans salle	6 +1 dans salle
	Superficie requise <sup>4</sup>	<b>52 m<sup>2</sup></b>	<b>54 m<sup>2</sup></b>	27 m <sup>2</sup>	29 m <sup>2</sup>	35 m <sup>2</sup>

**Tableau 7. Superficies estimées d’entreposage intérieur et nombre de contenants – Recyclables des logements sociaux**

Bâtiment		Option 1	Option 2	Option 3	Option 4	Option 5
Lot 3 – Dickson	Type de contenant	<b>Bacs de 360 litres</b>	<b>Bacs de 660 litres</b>	Bacs de 360 litres	Bacs de 660 litres	Conteneur à ch. arrière de 2 v <sup>3</sup>
	Compaction	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>	Non
	Mode de collecte	<b>Indéterminé</b>	<b>Indéterminé</b>	Indéterminé	Indéterminé	Indéterminé
	Fréquence de collecte	<b>1 fois aux 2 semaines</b>	<b>1 fois aux 2 semaines</b>	1 fois par semaine	1 fois par semaine	1 fois par semaine
	Nombre de contenants requis	<b>9 +1 supplém.</b>	<b>5 +1 supplém.</b>	5 +1 supplém.	3 +1 supplém.	2 +1 supplém.
	Superficie requise <sup>4</sup>	<b>12 m<sup>2</sup></b>	<b>13 m<sup>2</sup></b>	7 m <sup>2</sup>	9 m <sup>2</sup>	15 m <sup>2</sup>
Lot 6 – Chapelle	Type de contenant	<b>Bacs de 360 litres</b>	<b>Bacs de 660 litres</b>	Bacs de 360 litres	Bacs de 660 litres	Conteneur à ch. arrière de 2 v <sup>3</sup>
	Compaction	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>	Non
	Mode de collecte	<b>Indéterminé</b>	<b>Indéterminé</b>	Indéterminé	Indéterminé	Indéterminé
	Fréquence de collecte	<b>1 fois aux 2 semaines</b>	<b>1 fois aux 2 semaines</b>	1 fois par semaine	1 fois par semaine	1 fois par semaine
	Nombre de contenants requis	<b>7 +1 supplém.</b>	<b>4 +1 supplém.</b>	4 +1 supplém.	2 +1 supplém.	1 +1 supplém.
	Superficie requise <sup>4</sup>	<b>10 m<sup>2</sup></b>	<b>11 m<sup>2</sup></b>	6 m <sup>2</sup>	7 m <sup>2</sup>	11 m <sup>2</sup>

<sup>4</sup> inclus espace de manipulation des bacs et les espaces pour les compacteurs.

**Tableau 8. Superficies estimées d'entreposage intérieur et nombre de contenants – Organiques des résidences privées**

Bâtiment		Option 1	Option 2	Option 3	Option 4	Option 5
Lot 4 Phase 1 – B1	Type de contenant	<b>Bacs de 120 litres</b>	<b>Bacs de 240 litres</b>	Bacs de 120 litres	Bacs de 240 litres	Bacs de 360 litres
	Compaction	<b>Non</b>	<b>Non</b>	Non	Non	Non
	Mode de collecte	<b>Salle</b>	<b>Salle</b>	Salle	Salle	Salle
	Fréquence de collecte	<b>1 fois aux 2 semaines</b>	<b>1 fois aux 2 semaines</b>	1 fois par semaine	1 fois par semaine	1 fois par semaine
	Nombre de contenants requis	<b>10 +1 dans salle</b>	<b>5 +1 dans salle</b>	5 +1 dans salle	3 +1 dans salle	2 +1 dans salle
	Superficie requise <sup>5</sup>	<b>6 m<sup>2</sup></b>	<b>6 m<sup>2</sup></b>	4 m <sup>2</sup>	4 m <sup>2</sup>	4 m <sup>2</sup>
Lot 4 Phase 2 – A1	Type de contenant	<b>Bacs de 120 litres</b>	<b>Bacs de 240 litres</b>	Bacs de 120 litres	Bacs de 240 litres	Bacs de 360 litres
	Compaction	<b>Non</b>	<b>Non</b>	Non	Non	Non
	Mode de collecte	<b>Salle</b>	<b>Salle</b>	Salle	Salle	Salle
	Fréquence de collecte	<b>1 fois aux 2 semaines</b>	<b>1 fois aux 2 semaines</b>	1 fois par semaine	1 fois par semaine	1 fois par semaine
	Nombre de contenants requis	<b>11 +1 dans salle</b>	<b>6 +1 dans salle</b>	6 +1 dans salle	3 +1 dans salle	2 +1 dans salle
	Superficie requise <sup>5</sup>	<b>7 m<sup>2</sup></b>	<b>7 m<sup>2</sup></b>	4 m <sup>2</sup>	4 m <sup>2</sup>	4 m <sup>2</sup>
Lot 4 Phase 3 – A2	Type de contenant	<b>Bacs de 120 litres</b>	<b>Bacs de 240 litres</b>	Bacs de 120 litres	Bacs de 240 litres	Bacs de 360 litres
	Compaction	<b>Non</b>	<b>Non</b>	Non	Non	Non
	Mode de collecte	<b>Salle</b>	<b>Salle</b>	Salle	Salle	Salle
	Fréquence de collecte	<b>1 fois aux 2 semaines</b>	<b>1 fois aux 2 semaines</b>	1 fois par semaine	1 fois par semaine	1 fois par semaine
	Nombre de contenants requis	<b>20 +1 dans salle</b>	<b>10 +1 dans salle</b>	10 +1 dans salle	5 +1 dans salle	4 +1 dans salle
	Superficie requise <sup>5</sup>	<b>11 m<sup>2</sup></b>	<b>11 m<sup>2</sup></b>	6 m <sup>2</sup>	6 m <sup>2</sup>	6 m <sup>2</sup>

<sup>5</sup> inclus espace de manipulation des bacs et les espaces pour les compacteurs.

**Tableau 9. Superficies estimées d'entreposage intérieur et nombre de contenants – Organiques des logements sociaux**

Bâtiment		Option 1	Option 2	Option 3	Option 4	Option 5
Lot 3 – Dickson	Type de contenant	<b>Bacs de 120 litres</b>	<b>Bacs de 240 litres</b>	Bacs de 120 litres	Bacs de 240 litres	Bacs de 360 litres
	Compaction	<b>Non</b>	<b>Non</b>	Non	Non	Non
	Mode de collecte	<b>Indéterminé</b>	<b>Indéterminé</b>	Indéterminé	Indéterminé	Indéterminé
	Fréquence de collecte	<b>1 fois aux 2 semaines</b>	<b>1 fois aux 2 semaines</b>	1 fois par semaine	1 fois par semaine	1 fois par semaine
	Nombre de contenants requis	<b>4 +1 supplém.</b>	<b>2 +1 supplém.</b>	2 +1 supplém.	1 +1 supplém.	1 +1 supplém.
	Superficie requise <sup>6</sup>	<b>3 m<sup>2</sup></b>	<b>3 m<sup>2</sup></b>	2 m <sup>2</sup>	2 m <sup>2</sup>	3 m <sup>2</sup>
Lot 6 – Chapelle	Type de contenant	<b>Bacs de 120 litres</b>	<b>Bacs de 240 litres</b>	Bacs de 120 litres	Bacs de 240 litres	Bacs de 360 litres
	Compaction	<b>Non</b>	<b>Non</b>	Non	Non	Non
	Mode de collecte	<b>Indéterminé</b>	<b>Indéterminé</b>	Indéterminé	Indéterminé	Indéterminé
	Fréquence de collecte	<b>1 fois aux 2 semaines</b>	<b>1 fois aux 2 semaines</b>	1 fois par semaine	1 fois par semaine	1 fois par semaine
	Nombre de contenants requis	<b>3 +1 supplém.</b>	<b>2 +1 supplém.</b>	2 +1 supplém.	1 +1 supplém.	1 +1 supplém.
	Superficie requise <sup>6</sup>	<b>3 m<sup>2</sup></b>	<b>3 m<sup>2</sup></b>	2 m <sup>2</sup>	2 m <sup>2</sup>	3 m <sup>2</sup>

### En résumé

La superficie requise pour les salles à déchets du Lot 4 est :

- Phase 1 – B1
  - Au minimum 49 m<sup>2</sup> (ordures collectées 1x/semaine en conteneurs à chargement arrière de 2 v<sup>3</sup> compactés, matières recyclables collectées 1x/semaine en bacs roulants de 360 litres, matières organiques collectées 1x/semaine en bacs roulants de 240 litres)
  - Au maximum 108 m<sup>2</sup> (ordures collectées aux 2 semaines en conteneurs à chargement arrière de 2 v<sup>3</sup> non compactés, matières recyclables collectées aux 2 semaines en bacs roulants de 660 litres, matières organiques collectées aux 2 semaines en bacs roulants de 240 litres)

Des salles de **52 m<sup>2</sup>** pour les ordures et de **68 m<sup>2</sup>** pour les matières recyclables et organiques sont envisagées au bâtiment B1, donc suffisantes pour l'accumulation des matières pour une collecte privée et pour une collecte municipale si des conteneurs compactés sont utilisés pour les ordures.

<sup>6</sup> inclus espace de manipulation des bacs et les espaces pour les compacteurs.

- Phase 2 – A1
  - Au minimum 51 m<sup>2</sup> (ordures collectées 1x/semaine en conteneurs à chargement arrière de 2 v<sup>3</sup> compactés, matières recyclables collectées 1x/semaine en bacs roulants de 360 litres, matières organiques collectées 1x/semaine en bacs roulants de 360 litres)
  - Au maximum 123 m<sup>2</sup> (ordures collectées aux 2 semaines en conteneurs à chargement arrière de 2 v<sup>3</sup> non compactés, matières recyclables collectées aux 2 semaines en bacs roulants de 660 litres, matières organiques collectées aux 2 semaines en bacs roulants de 240 litres)

Des salles de **61 m<sup>2</sup>** pour les ordures et de **71 m<sup>2</sup>** pour les matières recyclables et organiques sont envisagées au bâtiment A1, donc suffisantes pour l'accumulation des matières pour une collecte privée et pour une collecte municipale si des conteneurs compactés sont utilisés pour les ordures.

- Phase 3 – A2
  - au minimum 83 m<sup>2</sup> (ordures collectées 1x/semaine en conteneurs à chargement arrière de 2 v<sup>3</sup> compactés, matières recyclables collectées 1x/semaine en bacs roulants de 360 litres, matières organiques collectées 1x/semaine en bacs roulants de 240 litres);
  - au maximum 214 m<sup>2</sup> (ordures collectées aux 2 semaines en conteneurs à chargement arrière de 2 v<sup>3</sup> non compactés, matières recyclables collectées aux 2 semaines en bacs roulants de 660 litres, matières organiques collectées aux 2 semaines en bacs roulants de 240 litres).

Des salles de **169 m<sup>2</sup>** pour les ordures et de **89 m<sup>2</sup>** pour les matières recyclables et organiques sont envisagées au bâtiment A2, donc suffisantes pour l'accumulation des matières pour une collecte privée et pour une collecte municipale.

Les superficies requises pour les salles à déchets des immeubles de logements sociaux sont :

- Lot 3 (Dickson)
  - Au minimum 24 m<sup>2</sup> (ordures collectées 1x/semaine en bacs roulants de 360 litres, matières recyclables collectées 1x/semaine en bacs roulants de 360 litres, matières organiques collectées 1x/semaine en bacs roulants de 240 litres)
  - Au maximum 45 m (ordures collectées aux 2 semaines en bacs roulants de 360 litres, matières recyclables collectées aux 2 semaines en bacs roulants de 660 litres, matières organiques collectées aux 2 semaines en bacs roulants de 240 litres)
- Lot 6 (Chapelle)
  - Au minimum 20 m<sup>2</sup> (ordures collectées 1x/semaine en bacs roulants de 360 litres, matières recyclables collectées 1x/semaine en bacs roulants de 360 litres, matières organiques collectées 1x/semaine en bacs roulants de 240 litres)
  - Au maximum 36 m<sup>2</sup> (ordures collectées aux 2 semaines en bacs roulants de 360 litres, matières recyclables collectées aux 2 semaines en bacs roulants de 660 litres, matières organiques collectées aux 2 semaines en bacs roulants de 240 litres)

À noter que des salles de **11 m<sup>2</sup>** pour les déchets sont envisagées autant au Lot 3 qu'au Lot 6. Ces superficies sont **inférieures aux tailles minimales estimées** pour permettre une bonne gestion des contenants.

## 3.2 COMPLÉMENT D'INFORMATION POUR L'ENTREPOSAGE INTÉRIEUR

Aux superficies présentées, il est recommandé d'ajouter :

- un espace pour le lavage des bacs et conteneurs;
- un espace d'entreposage pour les encombrants (mobilier) d'environ 10 à 15 m<sup>2</sup>, pour entreposage en attendant le dépôt pour la collecte municipale, le transport à un écocentre ou la collecte par une entreprise spécialisée. Cet espace peut être à accès sur demande seulement, et également être utilisé pour l'accumulation des résidus domestiques dangereux (RDD) en vue de leur collecte.

L'espace d'entreposage intérieur devrait être doté :

- d'un système de ventilation adéquat pour éviter la propagation d'odeurs;
- d'un drain de plancher, puisque le sol devra être lavé périodiquement;
- d'une source d'eau pour le lavage des bacs et conteneur;
- d'un enclos fermé/grillagé pour les compacteurs, si présents, pour qu'ils ne soient pas accessibles aux résidents;
- d'une couche d'époxy sur le béton.

Bien que ce ne soit pas essentiel, il peut être choisi de réfrigérer (2 °C à 7 °C) la salle d'entreposage, au moins pour les matières organiques. En l'absence de système de ventilation adéquat (au moins 3,9 L/s par m<sup>2</sup> de plancher), la réfrigération de la salle à déchets est exigée par la Ville.

Les conteneurs devraient être déposés sur une surface en béton afin d'éviter l'usure de la surface.

## 3.3 AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS DES SCÉNARIOS D'ENTREPOSAGE INTÉRIEUR

### 3.3.1 Compaction ou non des ordures

Voici différents aspects à considérer dans le cas **du choix de la compaction des ordures**.

- En l'absence de compaction, avec les volumes estimés et une collecte hebdomadaire, le total des ordures dans les bâtiments du lot 4 nécessiterait 30 conteneurs 2 v<sup>3</sup>, en plus des trois conteneurs supplémentaires pour laisser sous les chutes lors de la collecte;
- Avec de la compaction des ordures, le nombre de conteneurs diminue à 16 (au lieu de 30);
- C'est donc un gain d'espace de 14 conteneurs dans les trois salles à ordures, en plus du gain de temps de manutention pour sortir et rentrer ces conteneurs lors de la collecte;
- L'utilisation de chutes sans compacteurs demande aussi du temps au personnel d'entretien pour remplacer les conteneurs au bas des chutes plus souvent.

Ainsi, la compaction (des ordures, mais aussi des matières recyclables) offre les avantages et inconvénients suivants.

Avantages de la compaction	Inconvénients de la compaction
<ul style="list-style-type: none"><li>• Réduction de volume</li><li>• Économie d'espace intérieur et extérieur</li><li>• Coût inférieur de collecte (si au privé)</li><li>• Manutention sécuritaire (si attaché à une chute ou équipé d'un lève-bac)</li><li>• Moins de bacs ou conteneurs à sortir pour la collecte</li><li>• Conteneur au bas de la chute doit être remplacé moins souvent permettant une économie de temps.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Conteneurs plus lourds à manipuler</li><li>• Compacteur et conteneur doivent être entretenus et nettoyés</li><li>• Coût élevé en investissement (environ 20 000\$ par compacteur)</li><li>• Nuisance sonore</li></ul>

### 3.3.2 Volume des conteneurs compactés

Les équipementiers recommandent d'éviter l'utilisation de conteneurs de plus de 2 v<sup>3</sup> pour les matières compactées. Leur expérience démontre que des conteneurs à compaction plus volumineux sont difficiles à manipuler, et les utilisateurs s'en plaignent.

Aussi, plus le conteneur à compaction est gros, plus il y a de la matière qui tombe au sol lorsqu'il est détaché du compacteur.

### 3.3.3 Conteneurs à chargement avant ou arrière

Bien que les conteneurs à chargement arrière ont une empreinte au sol supérieur aux conteneurs à chargement avant, ils offrent plus de flexibilité lors de la collecte. En effet, avec des conteneurs à chargement arrière, les conteneurs sont apportés au camion, et peuvent donc être accumulés de façon plus serrée. À l'opposé, dans le cas des conteneurs à chargement avant, c'est le camion qui doit se rendre aux conteneurs, donc les conteneurs doivent être placés pour être tous accessibles au camion. Dans ce dernier cas, l'espace requis est généralement plus grand.

De plus, la collecte de conteneurs à chargement arrière peut être plus coûteuse, si en collecte privée, en raison du fait qu'elle nécessite plus de temps et, généralement, deux employés au lieu d'un seul.

### 3.3.4 Recyclables en bacs de 360 litres ou de 660 litres

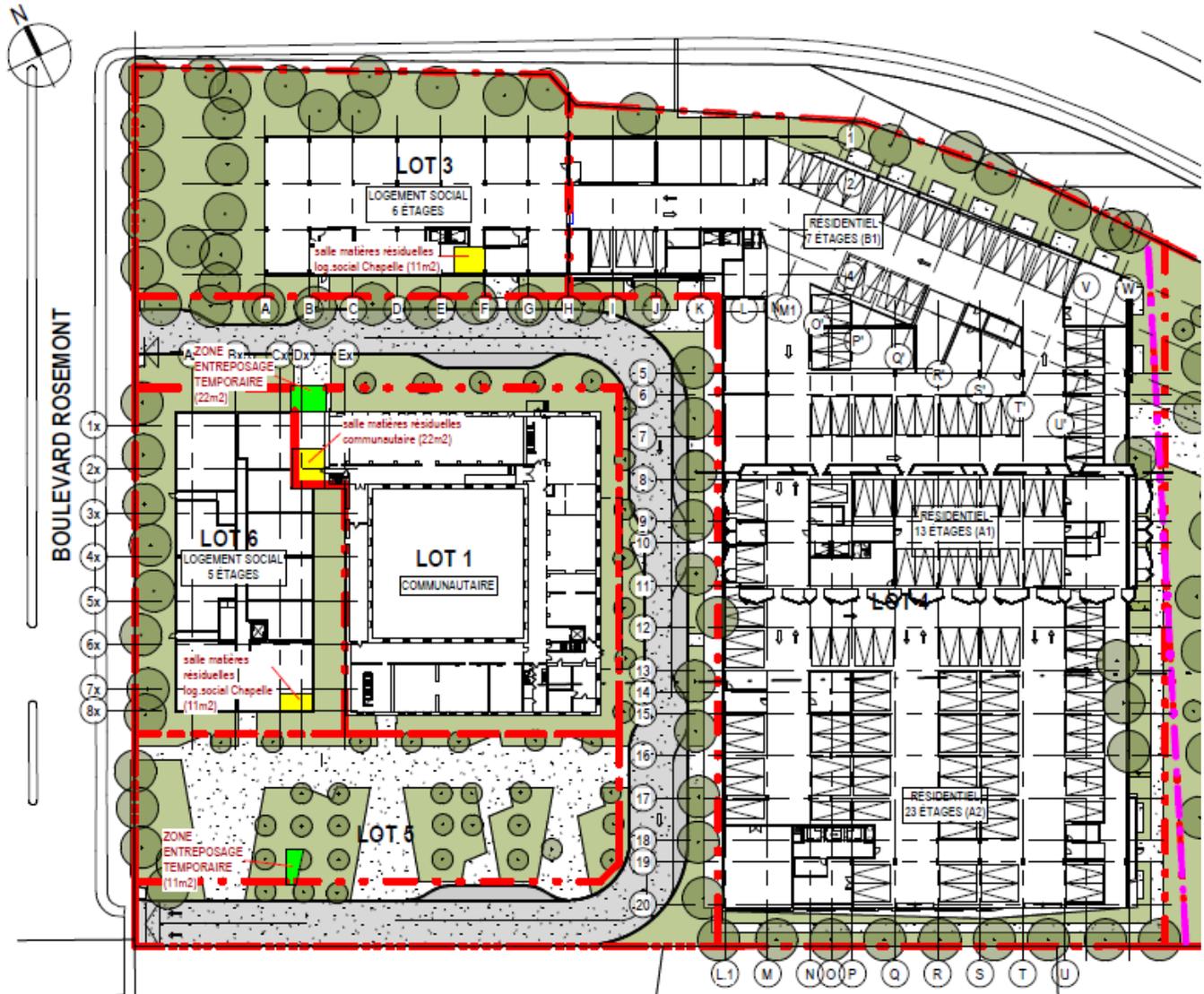
En ce qui concerne les bacs roulants de **matières recyclables**, voici les avantages et inconvénients d'utiliser des **bacs de 660 litres plutôt que des bacs de 360 litres**.

Avantages des 660 litres	Inconvénients des 660 litres
<ul style="list-style-type: none"><li>• Économies de temps de manutention lors de la collecte</li><li>• Volume mieux utilisé dans le cas de gros morceaux de carton ou de plastique</li><li>• Facilité de déplacement, car sur 4 roues</li><li>• Possibilité d'attacher plusieurs bacs pour un déplacement plus rapide<ul style="list-style-type: none"><li>• Admissible à la collecte municipale</li></ul></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Bac à acheter, car non fourni par la Ville<ul style="list-style-type: none"><li>• Pas de gain d'espace occupé</li></ul></li></ul>

## 3.4 CROQUIS DES AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS

La Figure 1 présente la localisation des diverses salles à ordures et à matières recyclables et organiques envisagées au projet, en jaune. En plus, les dalles de propreté, pour l'entreposage des contenants pour les collectes, sont indiquées en vert.

Sous-sol



Deuxième sous-sol

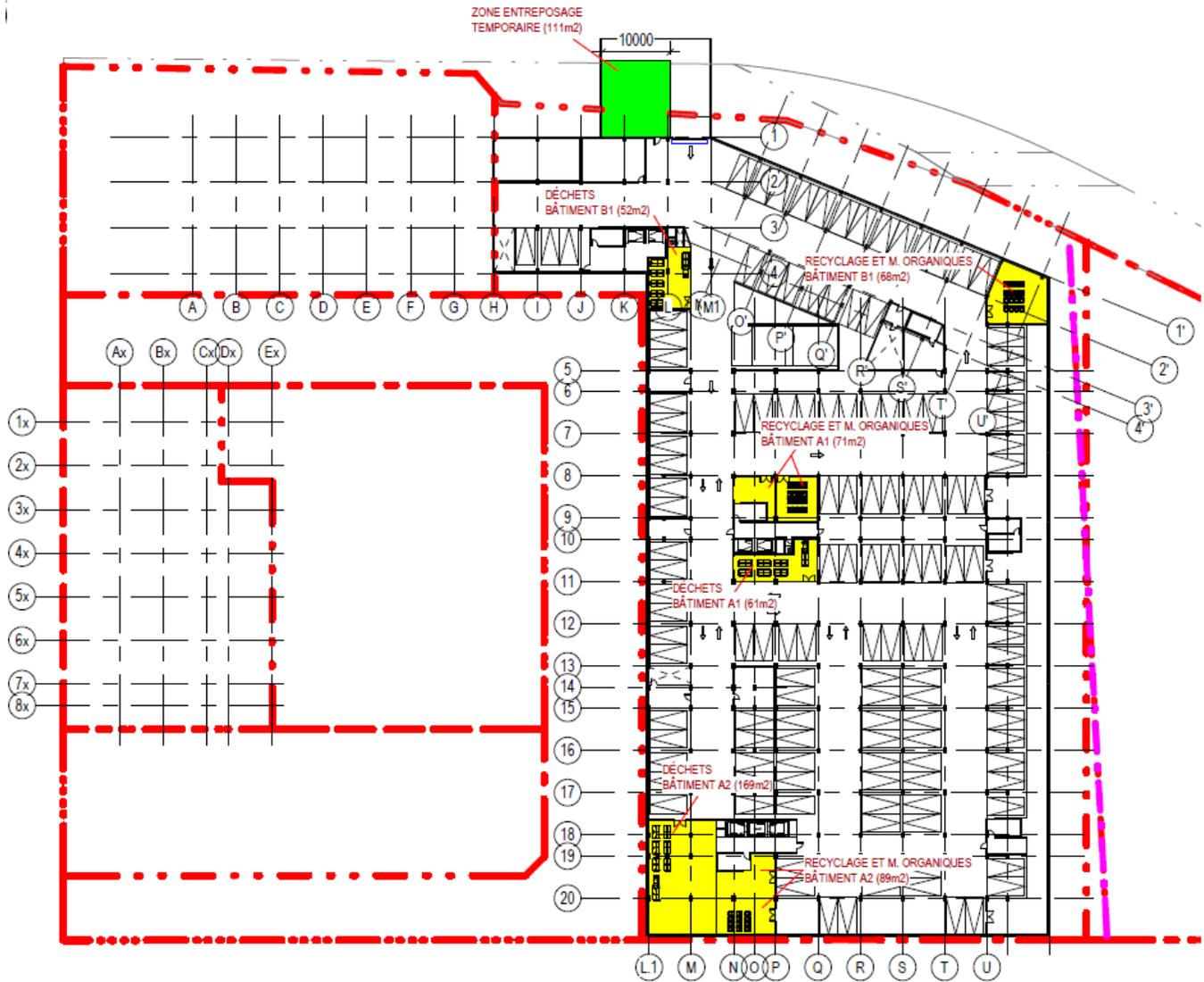


Figure 1. Croquis des aménagements intérieurs

En jaune : localisation des salles à déchets actuellement prévues

## 4. SCÉNARIOS D'ENTREPOSAGE EXTÉRIEUR ET DE COLLECTE

Puisque les contenants doivent être accessibles en bordure de rue pour la collecte, il faut prévoir des lieux d'entreposage extérieur accessibles aux camions de collecte, mais à toujours l'intérieur du site. Dans le cas de la collecte municipale, le jeudi est la journée de collectes des ordures, alors que le mercredi, les matières recyclables sont collectées. Les matières organiques sont collectées le lundi.

L'espace d'entreposage extérieur doit être aménagé de façon que le camion de collecte puisse facilement accéder aux conteneurs.

Les superficies requises sont présentées au **Tableau 10**, **Tableau 12** et **Tableau 14**. Concernant les tableaux :

- D'autres types de contenants existent et pourraient être considérés, mais les tableaux intègrent les types les plus courants et les plus appropriés au projet;
- Les conteneurs à chargement arrière occupent individuellement plus d'espace au sol que les conteneurs à chargement avant, mais peuvent être positionnés de façon plus serrée pour la collecte;
- Le nombre de conteneurs est inférieur à celui des besoins intérieurs, car il exclut le conteneur laissé sur place à l'intérieur pendant que les autres sont sortis pour la collecte;
- Les surfaces incluent l'espace minimal pour la manutention permettant la gestion des équipements lors de la collecte.

Le service municipal de collecte disponible est indiqué en **caractère gras** dans les tableaux.

**Tableau 10. Superficies estimées d'entreposage extérieur et nombre de contenants – Ordures des résidences privées**

Bâtiment		Option 1	Option 2	Option 3	Option 4
Lot 4 Phase 1 – B1	Type de contenant	<b>Conteneur à chargement arrière de 2 v<sup>3</sup></b>	<b>Conteneur à chargement arrière de 2 v<sup>3</sup></b>	Conteneur à chargement arrière de 2 v <sup>3</sup>	Conteneur à chargement arrière de 2 v <sup>3</sup>
	Compaction	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	Oui	Non
	Fréquence de collecte	<b>1 fois aux 2 semaines</b>	<b>1 fois aux 2 semaines</b>	1 fois par semaine	1 fois par semaine
	Nombre de contenants requis	<b>7</b>	<b>14</b>	4	7
	Superficie requise <sup>7</sup>	<b>35 m<sup>2</sup></b>	<b>70 m<sup>2</sup></b>	20 m <sup>2</sup>	35 m <sup>2</sup>

<sup>7</sup> inclus espace de manipulation des bacs.

Bâtiment		Option 1	Option 2	Option 3	Option 4
Lot 4 Phase 2 – A1	Type de contenant	<b>Conteneur à chargement arrière de 2 v<sup>3</sup></b>	<b>Conteneur à chargement arrière de 2 v<sup>3</sup></b>	Conteneur à chargement arrière de 2 v <sup>3</sup>	Conteneur à chargement arrière de 2 v <sup>3</sup>
	Compaction	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	Oui	Non
	Fréquence de collecte	<b>1 fois aux 2 semaines</b>	<b>1 fois aux 2 semaines</b>	1 fois par semaine	1 fois par semaine
	Nombre de contenants requis	<b>8</b>	<b>16</b>	4	8
	Superficie requise <sup>8</sup>	<b>40 m<sup>2</sup></b>	<b>79 m<sup>2</sup></b>	20 m <sup>2</sup>	40 m <sup>2</sup>
Lot 4 Phase 3 – A2	Type de contenant	<b>Conteneur à chargement arrière de 2 v<sup>3</sup></b>	<b>Conteneur à chargement arrière de 2 v<sup>3</sup></b>	Conteneur à chargement arrière de 2 v <sup>3</sup>	Conteneur à chargement arrière de 2 v <sup>3</sup>
	Compaction	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	Oui	Non
	Fréquence de collecte	<b>1 fois aux 2 semaines</b>	<b>1 fois aux 2 semaines</b>	1 fois par semaine	1 fois par semaine
	Nombre de contenants requis	<b>15</b>	<b>29</b>	8	15
	Superficie requise <sup>8</sup>	<b>75 m<sup>2</sup></b>	<b>144 m<sup>2</sup></b>	40 m <sup>2</sup>	75 m <sup>2</sup>
Total Lot 4	Nombre de contenants requis	<b>30</b>	<b>59</b>	16	30
	Superficie requise	<b>150 m<sup>2</sup></b>	<b>178 m<sup>2</sup></b>	80 m <sup>2</sup>	150 m <sup>2</sup>

**Tableau 11. Superficies estimées d'entreposage extérieur et nombre de contenants – Ordures des logements sociaux**

Bâtiment		Option 1	Option 2	Option 3	Option 4
Lot 3 – Dickson	Type de contenant	<b>Bacs roulants de 360 litres</b>	Bacs roulants de 360 litres	Conteneur à chargement arrière de 2 v <sup>3</sup>	Conteneur à chargement arrière de 2 v <sup>3</sup>
	Compaction	<b>Non</b>	Non	Oui	Non
	Fréquence de collecte	<b>1 fois aux 2 semaines</b>	1 fois par semaine	1 fois par semaine	1 fois par semaine
	Nombre de contenants requis	<b>24</b>	12	2	3
	Superficie requise <sup>8</sup>	<b>27 m<sup>2</sup></b>	14 m <sup>2</sup>	11 m <sup>2</sup>	15 m <sup>2</sup>

<sup>8</sup> inclus espace de manipulation des bacs.

Bâtiment		Option 1	Option 2	Option 3	Option 4
Lot 6 – Chapelle	Type de contenant	<b>Bacs roulants de 360 litres</b>	Bacs roulants de 360 litres	Conteneur à chargement arrière de 2 v <sup>3</sup>	Conteneur à chargement arrière de 2 v <sup>3</sup>
	Compaction	<b>Non</b>	Non	Oui	Non
	Fréquence de collecte	<b>1 fois aux 2 semaines</b>	1 fois par semaine	1 fois par semaine	1 fois par semaine
	Nombre de contenants requis	<b>18</b>	9	2	3
	Superficie requise <sup>9</sup>	<b>21 m<sup>2</sup></b>	11 m <sup>2</sup>	11 m <sup>2</sup>	15 m <sup>2</sup>
Total logements sociaux	Nombre de contenants requis	<b>42</b>	21	4	6
	Superficie requise	<b>48 m<sup>2</sup></b>	25 m <sup>2</sup>	22 m <sup>2</sup>	30 m <sup>2</sup>

**Tableau 12. Superficies estimées d'entreposage extérieur et nombre de contenants – Recyclables des résidences privées**

Bâtiment		Option 1	Option 2	Option 3	Option 4	Option 5
Lot 4 Phase 1 – B1	Type de contenant	<b>Bacs roulants de 360 litres</b>	<b>Bacs roulants de 660 litres</b>	Bacs roulants de 360 litres	Bacs roulants de 660 litres	Conteneur à ch. arrière de 2 v <sup>3</sup>
	Compaction	<b>Non</b>	<b>Non</b>	Non	Non	Non
	Fréquence de collecte	<b>1 fois aux 2 semaines</b>	<b>1 fois aux 2 semaines</b>	1 fois par semaine	1 fois par semaine	1 fois par semaine
	Nombre de contenants requis	<b>22</b>	<b>12</b>	11	6	3
	Superficie requise <sup>3</sup>	<b>25 m<sup>2</sup></b>	<b>25 m<sup>2</sup></b>	13 m <sup>2</sup>	13 m <sup>2</sup>	15 m <sup>2</sup>
Lot 4 Phase 2 – A1	Type de contenant	<b>Bacs roulants de 360 litres</b>	<b>Bacs roulants de 660 litres</b>	Bacs roulants de 360 litres	Bacs roulants de 660 litres	Conteneur à ch. arrière de 2 v <sup>3</sup>
	Compaction	<b>Non</b>	<b>Non</b>	Non	Non	Non
	Fréquence de collecte	<b>1 fois aux 2 semaines</b>	<b>1 fois aux 2 semaines</b>	1 fois par semaine	1 fois par semaine	1 fois par semaine
	Nombre de contenants requis	<b>25</b>	<b>14</b>	13	7	3
	Superficie requise <sup>3</sup>	<b>29 m<sup>2</sup></b>	<b>29 m<sup>2</sup></b>	15 m <sup>2</sup>	15 m <sup>2</sup>	15 m <sup>2</sup>

<sup>9</sup> inclus espace de manipulation des bacs.

Bâtiment		Option 1	Option 2	Option 3	Option 4	Option 5
Lot 4 Phase 3 – A2	Type de contenant	<b>Bacs roulants de 360 litres</b>	<b>Bacs roulants de 660 litres</b>	Bacs roulants de 360 litres	Bacs roulants de 660 litres	Conteneur à ch. arrière de 2 v <sup>3</sup>
	Compaction	<b>Non</b>	<b>Non</b>	Non	Non	Non
	Fréquence de collecte	<b>1 fois aux 2 semaines</b>	<b>1 fois aux 2 semaines</b>	1 fois par semaine	1 fois par semaine	1 fois par semaine
	Nombre de contenants requis	<b>45</b>	<b>25</b>	23	13	6
	Superficie requise <sup>10</sup>	<b>51 m<sup>2</sup></b>	<b>52 m<sup>2</sup></b>	26 m <sup>2</sup>	27 m <sup>2</sup>	30 m <sup>2</sup>

**Tableau 13. Superficies estimées d'entreposage extérieur et nombre de contenants – Recyclables des logements sociaux**

Bâtiment		Option 1	Option 2	Option 3	Option 4	Option 5
Lot 3 – Dickson	Type de contenant	<b>Bacs de 360 litres</b>	<b>Bacs de 660 litres</b>	Bacs de 360 litres	Bacs de 660 litres	Conteneur à ch. arrière de 2 v <sup>3</sup>
	Compaction	<b>Non</b>	<b>Non</b>	Non	Non	Non
	Fréquence de collecte	<b>1 fois aux 2 semaines</b>	<b>1 fois aux 2 semaines</b>	1 fois par semaine	1 fois par semaine	1 fois par semaine
	Nombre de contenants requis	<b>9</b>	<b>5</b>	5	3	2
	Superficie requise <sup>10</sup>	<b>11 m<sup>2</sup></b>	<b>11 m<sup>2</sup></b>	6 m <sup>2</sup>	7 m <sup>2</sup>	11 m <sup>2</sup>
Lot 6 – Chapelle	Type de contenant	<b>Bacs de 360 litres</b>	<b>Bacs de 660 litres</b>	Bacs de 360 litres	Bacs de 660 litres	Conteneur à ch. arrière de 2 v <sup>3</sup>
	Compaction	<b>Non</b>	<b>Non</b>	Non	Non	Non
	Fréquence de collecte	<b>1 fois aux 2 semaines</b>	<b>1 fois aux 2 semaines</b>	1 fois par semaine	1 fois par semaine	1 fois par semaine
	Nombre de contenants requis	<b>7</b>	<b>4</b>	4	2	1
	Superficie requise <sup>10</sup>	<b>8 m<sup>2</sup></b>	<b>9 m<sup>2</sup></b>	5 m <sup>2</sup>	5 m <sup>2</sup>	6 m <sup>2</sup>
Total logements sociaux	Nombre de contenants requis	<b>16</b>	<b>9</b>	9	5	3
	Superficie requise	<b>19 m<sup>2</sup></b>	<b>20 m<sup>2</sup></b>	11 m <sup>2</sup>	12 m <sup>2</sup>	17 m <sup>2</sup>

<sup>10</sup> inclus espace de manipulation des bacs et les espaces pour les compacteurs.

**Tableau 14. Superficies estimées d'entreposage extérieur et nombre de contenants – Organiques des résidences privées**

Bâtiment		Option 1	Option 2	Option 3	Option 4	Option 5
Lot 4 Phase 1 – B1	Type de contenant	<b>Bacs roulants de 120 litres</b>	<b>Bacs roulants de 240 litres</b>	Bacs roulants de 120 litres	Bacs roulants de 240 litres	Bacs roulants de 360 litres
	Compaction	<b>Non</b>	<b>Non</b>	Non	Non	Non
	Fréquence de collecte	<b>1 fois aux 2 semaines</b>	<b>1 fois aux 2 semaines</b>	1 fois par semaine	1 fois par semaine	1 fois par semaine
	Nombre de contenants requis	<b>10</b>	<b>5</b>	5	3	2
	Superficie requise <sup>11</sup>	<b>6 m<sup>2</sup></b>	<b>5 m<sup>2</sup></b>	3 m <sup>2</sup>	3 m <sup>2</sup>	3 m <sup>2</sup>
Lot 4 Phase 2 – A1	Type de contenant	<b>Bacs roulants de 120 litres</b>	<b>Bacs roulants de 240 litres</b>	Bacs roulants de 120 litres	Bacs roulants de 240 litres	Bacs roulants de 360 litres
	Compaction	<b>Non</b>	<b>Non</b>	Non	Non	Non
	Fréquence de collecte	<b>1 fois aux 2 semaines</b>	<b>1 fois aux 2 semaines</b>	1 fois par semaine	1 fois par semaine	1 fois par semaine
	Nombre de contenants requis	<b>11</b>	<b>6</b>	6	3	2
	Superficie requise <sup>5</sup>	<b>6 m<sup>2</sup></b>	<b>6 m<sup>2</sup></b>	4 m <sup>2</sup>	3 m <sup>2</sup>	3 m <sup>2</sup>
Lot 4 Phase 3 – A2	Type de contenant	<b>Bacs roulants de 120 litres</b>	<b>Bacs roulants de 240 litres</b>	Bacs roulants de 120 litres	Bacs roulants de 240 litres	Bacs roulants de 360 litres
	Compaction	<b>Non</b>	<b>Non</b>	Non	Non	Non
	Fréquence de collecte	<b>1 fois aux 2 semaines</b>	<b>1 fois aux 2 semaines</b>	1 fois par semaine	1 fois par semaine	1 fois par semaine
	Nombre de contenants requis	<b>20</b>	<b>10</b>	10	5	4
	Superficie requise <sup>5</sup>	<b>11 m<sup>2</sup></b>	<b>10 m<sup>2</sup></b>	6 m <sup>2</sup>	5 m <sup>2</sup>	5 m <sup>2</sup>

<sup>11</sup> inclus espace de manipulation des bacs et les espaces pour les compacteurs.

**Tableau 15. Superficies estimées d'entreposage extérieur et nombre de contenants – Organiques des logements sociaux**

Bâtiment		Option 1	Option 2	Option 3	Option 4	Option 5
Lot 3 – Dickson	Type de contenant	<b>Bacs de 120 litres</b>	<b>Bacs de 240 litres</b>	Bacs de 120 litres	Bacs de 240 litres	Bacs de 360 litres
	Compaction	<b>Non</b>	<b>Non</b>	Non	Non	Non
	Fréquence de collecte	<b>1 fois aux 2 semaines</b>	<b>1 fois aux 2 semaines</b>	1 fois par semaine	1 fois par semaine	1 fois par semaine
	Nombre de contenants requis	<b>4</b>	<b>2</b>	2	1	1
	Superficie requise <sup>12</sup>	<b>3 m<sup>2</sup></b>	<b>2 m<sup>2</sup></b>	2 m <sup>2</sup>	1 m <sup>2</sup>	2 m <sup>2</sup>
Lot 6 – Chapelle	Type de contenant	<b>Bacs de 120 litres</b>	<b>Bacs de 240 litres</b>	Bacs de 120 litres	Bacs de 240 litres	Bacs de 360 litres
	Compaction	<b>Non</b>	<b>Non</b>	Non	Non	Non
	Fréquence de collecte	<b>1 fois aux 2 semaines</b>	<b>1 fois aux 2 semaines</b>	1 fois par semaine	1 fois par semaine	1 fois par semaine
	Nombre de contenants requis	<b>3</b>	<b>2</b>	2	1	1
	Superficie requise <sup>12</sup>	<b>2 m<sup>2</sup></b>	<b>2 m<sup>2</sup></b>	2 m <sup>2</sup>	1 m <sup>2</sup>	2 m <sup>2</sup>
Total logements sociaux	Nombre de contenants requis	<b>7</b>	<b>4</b>	4	2	2
	Superficie requise	<b>5 m<sup>2</sup></b>	<b>4 m<sup>2</sup></b>	4 m <sup>2</sup>	2 m <sup>2</sup>	4 m <sup>2</sup>

Ceci signifie que le jeudi (collecte des ordures), les superficies requises pour la collecte sont :

Pour le Lot 4 – résidentiel privé :

- au minimum 80 m<sup>2</sup> (conteneurs de 2 v<sup>3</sup> compactés collectés 1x semaine);
- au maximum 178 m<sup>2</sup> (conteneurs de 2 v<sup>3</sup> non compactés collectés aux 2 semaines).

Pour les Lots 3 et 6 – logements sociaux :

- au minimum 22 m<sup>2</sup> (conteneurs de 2 v<sup>3</sup> compactés collectés 1x semaine);
- au maximum 48 m<sup>2</sup> (bacs de 360 litres collectés aux 2 semaines).

À noter qu'une dalle de propreté de **111 m<sup>2</sup>** est envisagée pour le Lot 4, et de **22 m<sup>2</sup>** pour les logements sociaux, donc suffisantes pour une collecte privée, mais pas pour une collecte municipale.

<sup>12</sup> inclus espace de manipulation des bacs.

## 5. MANŒUVRES REQUISES

À chaque journée de collecte, il faut déplacer les conteneurs sur roues à l'extérieur sur une surface d'entreposage temporaire afin que le camion de collecte puisse les vider.

Il est important de conserver un contenant d'ordures, de matières recyclables et de matières organiques dans chaque salle de déchets, sous les chutes et/ou à la disposition des résidents pour leur permettre de continuer à porter leurs matières dans les contenants ciblés, malgré que la majorité des contenants sont en collecte.

## 6. RECOMMANDATIONS (À DISCUTER)

### 6.1 CHUTES À DÉCHETS

Afin de faciliter la collecte des matières et de promouvoir la récupération de matières recyclables et organiques, il est suggéré que des chutes soient disponibles pour les trois flux de matières. Ainsi, l'effort pour les résidents serait le même pour n'importe quelle matière.

Si des chutes sont utilisés pour les trois filières de matières, il est recommandé que les trois chutes soient localisées au même endroit, pour que les résidents puissent apporter toutes leurs matières en même temps. Ainsi, les trois matières seraient acheminées vers la même salle, au deuxième sous-sol (actuellement, la salle à ordures). Une salle secondaire (la salle actuellement destinée aux matières recyclables et organiques) pourrait être utilisée pour l'entreposage temporaire des contenants pleins.

Bien que l'utilisation d'une chute triple (une chute unique avec déflecteur en bas permettant de diriger les ordures, les matières recyclables et les matières organiques dans les conteneurs respectifs) permettrait de réduire l'espace utilisé, Stratzer ne recommande pas ce système. D'abord, le système est plus coûteux et les pièces mobiles et électroniques augmentent les risques de bris. De plus, les blocages par des matières recyclables représentent un problème de taille avec une chute triple : les chutes restent barrées tant que les matières n'arrivent pas en bas, empêchant toute utilisation de la chute tant qu'elle n'est pas débloquée. Ainsi, Stratzer recommande l'installation d'une chute à ordures, une chute aux matières organiques (ou une chute double ordures + matières organiques) en plus d'une chute à matières recyclables par étage. Le diamètre minimal des chutes pour les ordures et les matières recyclables suggéré par les fabricants est de 24 pouces.

### 6.2 COMPOSTAGE IN SITU

Même si la gestion *in situ* (sur place) des matières organiques générées par le projet est envisagée, Stratzer ne recommande pas d'utiliser seulement cette option pour la gestion de ces matières. Il y a des matières qui ne sont pas acceptées dans ce type d'équipement. Ainsi, la collecte pour les matières organiques offerte par la Ville (ou un collecteur privé) doit être toujours être utilisée. Les technologies de compostage *in situ* doivent être utilisées principalement pour des résidus de jardin et des résidus alimentaires d'origine végétale très bien triés.

## 6.3 SCÉNARIO SUGGÉRÉ

Les équipements suivants sont suggérés si une collecte privée est envisagée :

Lot 4 – résidences privées

- Des conteneurs de 2 v<sup>3</sup> à chargement arrière compactés pour les ordures;
- Des bacs roulants 360 litres pour les matières recyclables;
- Des bacs roulants 240 litres pour les matières organiques.

Lots 3 et 6 – logements sociaux

- Des conteneurs de 2 v<sup>3</sup> à chargement arrière non compactés pour les ordures;
- Des bacs roulants 360 litres pour les matières recyclables;
- Des bacs roulants 240 litres pour les matières organiques.

Si une collecte municipale est envisagée, les équipements suggérés sont les suivants :

Lot 4 – résidences privées

- Des conteneurs de 2 v<sup>3</sup> à chargement arrière compactés pour les ordures;
- Des bacs roulants 360 litres pour les matières recyclables;
- Des bacs roulants 240 litres pour les matières organiques.

Lots 3 et 6 – logements sociaux

- Des bacs roulants 360 litres pour les ordures;
- Des bacs roulants 360 litres pour les matières recyclables;
- Des bacs roulants 240 litres pour les matières organiques.

## 7. EXEMPLES D'ÉQUIPEMENTS

### 7.1 VÉHICULES DE TRACTION

Plusieurs équipements sont disponibles pour la tire des conteneurs. Ci-dessous sont présentés quelques-uns à titre indicatif, qui sont assez puissants pour tirer les conteneurs sur une pente. À noter que les valeurs indiquées sont des prix budgétaires qui peuvent n'être plus à jour. Les fournisseurs doivent être contactés directement pour plus d'informations et pour l'obtention des valeurs actuelles.

#### 7.1.1 WasteCaddy Standard – DJ Products

<https://www.djproducts.com/product/dumpster-tow/?lang=fr>

- Prix de base : autour de 7 500 US\$ + livraison
- Capacité de remorquage : 2,3 tonnes (5 000 lb)
- Système de batterie 36 volts
- Vitesse : 0 à 6 km/h (avant/arrière)
- Fonctionne sur des pentes, de la neige, ou de la glace
- Chargeur fonctionne avec prises de 120/220 Hz

Un autre modèle, plus puissant, est aussi disponible :  
Modèle WasteCaddy HD (10 300 US\$); puissance de 4,6 tonnes (10 000 lb); capacité de tirer des conteneurs sur des rampes de garage.

<https://youtu.be/XvLYGAd2CFY>



#### 7.1.2 V-Move XL+ 1.7 KW – Verhagen

<https://www.xerowaste.ca/fr/electric-tugs/remorqueur-industriel-v-move-xl-plus-load-mover/>

- Prix de base : autour de 14 400 CAN\$
- Capacité de remorquage : 7,5 tonnes / 16 535 lb
- Capacité de charge : 1,1 tonne (2 500 lb) sur pente de 18 %
- Capacité de charge : 0,6 tonne (1 400 lb) sur pente de 30 %
- Vitesse : 0 à 6 km/h
- Propulsion : 24 volts
- Type de moteur : AC
- Type de batterie : 2 x 12 volts 50Ah AGM sans entretien (lithium en option)
- Chargeur : Chargeur approuvé UL / CSA inclus

Modèle plus puissant, donc capable de déplacer deux conteneurs à la fois sur la pente. Plus sécuritaire. Sinon, il y a également le modèle V-Move XL 1.5 KW, capable de tirer 1 conteneur à la fois (9 700 CAN\$).



### 7.1.3 AT800 TOW – MasterMover

<https://www.mastermover.com/fr-fr/produits/electric-tow-tug-at800-tow/>

- Prix complet : 34 500 CAN\$ (avec boîte pour tirer conteneurs)
- Capacité de remorquage : 8 tonnes
- Propulsion : moteur 24V, 2 x 2.0 kW
- Type de moteur : AC
- Batterie : 24 Volts, 119 Ah (lithium en option)
- Vitesse maximale : 5 km/h
- Autonomie de 4 km



## 7.2 BAC ET CONTENEURS

### Bac roulant de 120 litres<sup>13</sup>

Avantages :

- Manipulation facile;
- Poids limité facilitant la manipulation;
- Faible risque d'atteindre un poids élevé rendant périlleux ou difficile le déplacement;
- Nécessite peu d'entretien;
- Fabriqué au Québec.



Inconvénients :

- Difficulté d'utiliser tout le volume (formation de « poches d'air »);
- Faible volume par rapport à l'espace utilisé au sol;
- Nombreux bacs nécessaires;
- Nécessite des manipulations supplémentaires.

#### Spécifications techniques selon le fabricant (IPL)

Capacité	Capacité de 120 litres ou 100 kg
Matériaux de fabrication	Polyéthylène haute densité
Dimensions	Largeur : 48 cm (19½") Profondeur : 53 cm (21") Hauteur : 95 cm (37½") Poids : 9 kg Roues : 20 cm (8")
Couleurs disponibles	Bleu Vert Brun Charcoal

<sup>13</sup> <https://ni-corporation.com/produit/bac-roulant-120-litres-ipl/>

### Bac roulant de 240 litres<sup>14</sup>

Avantages :

- Manipulation facile;
- Poids limité facilitant la manipulation;
- Nécessite peu d'entretien;
- Fabriqué au Québec.

Inconvénients :

- Difficulté d'utiliser tout le volume (formation de « poches d'air »);
- Prend beaucoup d'espace au sol;
- Nombreux bacs nécessaires;
- Risque d'atteindre un poids élevé rendant périlleux ou difficile le déplacement;
- Nécessite des manipulations supplémentaires.



#### Spécifications techniques selon le fabricant (IPL)

Capacité	Capacité de 240 litres ou 100 kg
Matériaux de fabrication	Polyéthylène haute densité
Dimensions	Largeur : 61 cm (24") Profondeur : 74 cm (29¼") Hauteur : 106 cm (41¾") Poids : 15 kg

<sup>14</sup> <https://ni-corporation.com/produit/bac-roulant-240-litres-ipl/>

### Bac roulant de 360 litres<sup>15</sup>

Avantages :

- Manipulation facile;
- Poids limité facilitant la manipulation;
- Nécessite peu d'entretien;
- Fabriqué au Québec.

Inconvénients :

- Peu de capacité par bac (les matières recyclables sont très légères, donc chaque bac peut contenir peu de matière);
- Prend beaucoup d'espace au sol;
- De nombreux bacs seront nécessaires;
- Nécessite des manipulations supplémentaires.



#### Spécifications techniques selon le fabricant (IPL)

Capacité	Capacité de 360 litres ou 113 kg
Matériaux de fabrication	Polyéthylène haute densité
Dimensions	Largeur : 66 cm Profondeur : 85 cm Hauteur : 117 cm Poids : 22 kg

<sup>15</sup> <https://ni-corporation.com/produit/bac-roulant-360-litres-ipl/>

### Conteneur roulant de 660 litres<sup>16</sup> et 1 100 litres<sup>17</sup>

Avantages :

- Capacité importante;
- Déplacement optimisé;
- Nécessite une plus grande période avant le remplacement du contenant;
- Nécessite peu d'entretien;
- Option de bouchon de drainage;
- Option d'attelage pour déplacer plusieurs bacs à la fois;
- Option de roues en caoutchouc.



Inconvénients :

- Demande de l'équipement mécanique pour les déplacer;
- Uniquement possible en stationnement.

Spécifications techniques selon le fabricant (IPL)	Format de 660 litres	Format de 1 100 litres
Équivalence	Remplace 2 bacs de 360 litres	Remplace 4 bacs de 360 litres
Dimensions	Largeur : 136 cm Profondeur : 77 cm Hauteur : 120 cm Poids : 44 kg	Largeur : 137 cm Profondeur : 110 cm Hauteur : 136 cm Poids : 57 kg
Matériaux de fabrication	Polyéthylène haute densité	
Roues	Roues en caoutchouc pivotantes avec pédales indépendantes de frein	
Couleurs disponibles	Bleu, vert, charcoal	

<sup>16</sup> <https://ni-corporation.com/produit/bac-roulant-660-litres/>

<sup>17</sup> <https://ni-corporation.com/produit/bac-roulant-1100l/>

### Conteneur à chargement arrière de 2, 3 et 4 v<sup>3</sup> <sup>18</sup>

Avantages :

- Capacité importante;
- Grande résistance;
- Résistance au feu;
- Nécessite peu d'entretien;
- Option de bouchon de drainage;
- Option d'attelage pour déplacements en mode train (2 et 3 v<sup>3</sup> seulement);
- Option de roues en caoutchouc pivotantes et fixes pour tout type de sol (2 et 3 v<sup>3</sup> seulement).



Inconvénients :

- Demande de l'équipement mécanique pour les déplacer (VTT, tracteur à pelouse ou autre);
- Nettoyage plus difficile car impossible à mettre sur le côté.

Exemple de spécifications techniques	Modèle 2 v <sup>3</sup>	Modèle 3 v <sup>3</sup>	Modèle 4 v <sup>3</sup>
Dimensions	Largeur : 198 cm Profondeur : 105 cm Hauteur : 120 cm Poids : 215 kg	Largeur : 198 cm Profondeur : 230 cm Hauteur : 125 cm Poids : 300 kg	Largeur : 198 cm Profondeur : 260 cm Hauteur : 125 cm Poids : 345 kg
Conception	Fond et devant en acier 1/8" reposant sur profilés en U de 3" transversaux Murs en acier 12 G Cadre supérieur fabriqué de profilés en U de 3" Toit en acier 12 G muni de portes double parois en polyéthylène haute densité Anneau de chargement encastré dans le profilé arrière Barre de chargement Ø 1½" x 77½" long		

<sup>18</sup> <https://laurinconteneurs.com/categorie-produit/conteneurs-a-chargeement-arriere/>

**Conteneur à chargement avant de 2, 3 et 4 v<sup>3</sup> <sup>19</sup>**

Avantages :

- Capacité importante;
- Grande résistance;
- Nécessite peu d'entretien;
- Option de bouchon de drainage;
- Option d'attelage;
- Option de roues.



Inconvénients :

- Demande de l'équipement mécanique pour les déplacer;
- Nettoyage plus difficile car impossible à mettre sur le côté;
- Besoin que chaque conteneur soit accessible directement par le camion lors de la collecte.



Exemple de spécifications techniques	Modèle 2 v <sup>3</sup>	Modèle 3 v <sup>3</sup>	Modèle 4 v <sup>3</sup>
Dimensions	Largeur : 204 cm Profondeur : 100 cm Hauteur : 99 cm Poids : 235 kg	Largeur : 204 cm Profondeur : 115 cm Hauteur : 129 cm Poids : 300 kg	Largeur : 204cm Profondeur : 146 cm Hauteur : 129 cm Poids : 350 kg
Conception	Plancher en acier 11 G Murs en acier 12 G Pattes profilées 10 ga avec embout Cadre supérieur profilé 10 gG Boîte de fourche 3/16" Couvercles de plastique Valve d'écoulement		

<sup>19</sup> <https://laurinconteneurs.com/produits/conteneur-a-chargeement-avant-plat-1-vc-a-10-vc/>

### Mini-compacteur stationnaire de 0,4 V<sup>3</sup> <sup>20</sup>

Avantages :

- Conçu pour être utilisé avec des chutes à ordures ou à matières recyclables;
- Réduit la fréquence des collectes en diminuant le volume des matières de 2 à 4 fois, donc réduction du nombre de conteneurs requis et de l'espace utilisé par les conteneurs;
- Déploie une force de compaction supérieure et constante;
- S'installe dans tout type de salle à matières résiduelles;
- Équipement sécuritaire;
- Opération autonome – intervention humaine uniquement pour changer le conteneur;
- Possibilité d'adapter pour compacter sans être rattaché à une chute.



Inconvénients :

- Coût en investissement, entretien et opération;
- Alourdit le poids du bac, donc moins facile à manipuler;
- Exige des conteneurs en métal sur roulette;
- Besoin d'un lève-bac si utilisé sans chute.

#### Spécifications techniques

Capacité	Capacité de 0,4 verge cube Ouverture de chargement de 28" x 24" (71 x 61 cm) Temps de cycle : 35 secondes
Dimensions	Largeur : 40½" (103 cm) Longueur : 71" (180 cm) Hauteur : 38" sans la trémie (97 cm) Poids : 1 400 lb (635 kg)
Conception	Moteur : 3 HP, 600 volts Cylindre : 3" (7,5 cm)

<sup>20</sup> <https://www.industek.ca/product-page/minicompacteur-stationnaire-fk0-4>

### Chutes avec *bi-sorter, tri-sorter (déflecteur)*<sup>21</sup>

Avantages :

- Avoir une seule chute pour 2 ou 3 flux de matières résiduelles (déchets, recyclage et/ou matières organiques);
- Réduit l'espace utilisé par les chutes;
- Chaque voie desservie par la chute peut avoir son bac et son compacteur respectifs.

Inconvénients :

- Un blocage de la chute par des matières recyclables bloquerait la collecte de toutes les filières;
- Temps nécessaire pour que le déflecteur soit en place avant de déposer les matières;
- Lorsqu'un étage utilise la chute, les autres étages sont bloqués;
- Risque de contamination des bacs par oubli de changer de voie par les occupants;
- Pièces mobiles et système électronique augmentent les risques de bris;
- Cout d'installation et d'entretien/maintenance



Spécifications techniques selon fabricant (Wilkinson Hi-Rise)				
	<i>Bi-sorter 24 po</i>	<i>Bi-sorter 30 po</i>	<i>Tri-sorter 24 po</i>	<i>Tri-sorter 30 po</i>
Dimensions	Largeur : 61 po Profondeur : 38 po Hauteur : 25 po	Largeur : 77 po Profondeur : 48 po Hauteur : 31 po	Largeur : 89 p Profondeur : 53 po Hauteur : 31 po o	Largeur : 110 po Profondeur : 56 po Hauteur : 36 po
Conception	Le clavier de contrôle à chaque étage permet à l'utilisateur de sélectionner le matériel à éliminer; Le clavier de contrôle à chaque étage transmet les signaux « en cours d'utilisation » désactivant tous les autres contrôles sur les étages; Un panneau de contrôle principal dans la salle à déchets surveille et programme le système; L'autodiagnostic du système détecte les défaillances, puis transmet les notifications au personnel de maintenance; Le système peut également détecter lorsque les conteneurs sont pleins, en transmettant la notification au personnel de maintenance.			

<sup>21</sup> [https://www.whrise.com/wp-content/uploads/2020/07/WHR\\_BI\\_TRI\\_SORTER\\_FACTSHEET\\_FINAL.pdf](https://www.whrise.com/wp-content/uploads/2020/07/WHR_BI_TRI_SORTER_FACTSHEET_FINAL.pdf)